

# JUIN 2021 FLASH INFOS

LE BULLETIN MUNICIPAL DE CONDÉ SUR VESGRE



Mairie et Agence Postale Communale : 37 rue de la Vesgre - 78113 Condé sur Vesgre  
Tél : 01 34 87 04 30 - Fax : 01 34 87 01 75

#### Horaires d'ouverture mairie:

Lundi et jeudi : 9h30 - 11h30 et 14h30 - 18h30  
Mardi et vendredi : 9h30 - 11h30 et 15h00 - 17h00  
Mercredi et samedi : 9h00 - 12h00

Permanence des adjoints : en semaine sur rendez-vous

#### Horaires agence communale :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h00 - 17h30  
Mercredi et samedi : 9h00 - 12h00

© kotoyamagami - stock.adobe.com



## ÉLECTIONS RÉGIONALES & DÉPARTEMENTALES

### ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

Les élections départementales et régionales auront lieu les **20 et 27 juin 2021** de 8 h à 20 h.  
Les scrutins seront organisés dans 2 salles distinctes, salle du conseil en mairie et salle de l'ancienne école, dans le respect des consignes de sécurité en vigueur au moment des élections.

### SITUATION VACCINALE À CONDÉ SUR VESGRE



Grâce à la remarquable organisation de la **CCPH**, des personnels soignants, des volontaires de la **Croix Rouge** et des communes qui se sont mobilisées auprès de leurs administrés, les vaccinations d'abord pour les aînés, puis pour les tranches d'âges successives se sont très bien déroulées, les retours sont favorables.

A Condé, nous avons coordonné la vaccination de **plus de 300 personnes** à ce jour avec **Pfizer** ou **Moderna**. Pour continuer sur cette lancée, toutes les personnes majeures pouvant désormais être vaccinées sans condition, n'hésitez pas à contacter la mairie soit pour vous inscrire sur la liste d'attente, soit pour signaler que vous êtes déjà vacciné ou pour indiquer votre intention de ne pas vous faire vacciner.

## URBANISME

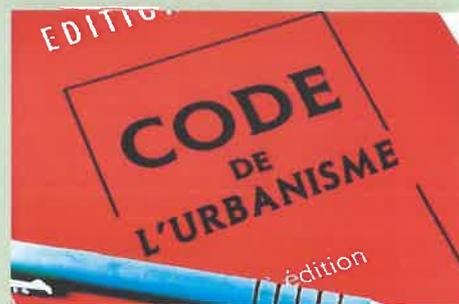
Vous prévoyez des travaux extérieurs sur votre maison ou dans votre jardin : renseignez-vous en mairie sur les autorisations à obtenir avant de réaliser vos travaux en respectant les règles d'urbanisme. Le maire et les adjoints assurent le contrôle du **respect des règles d'urbanisme**, qu'elles soient nationales ou locales (application du Plan Local d'Urbanisme).

A ce titre, ils peuvent et doivent intervenir pour constater les infractions à la loi ou aux règlements.

Le délai de prescription en matière d'urbanisme est désormais de 6 ans. En cas de constat d'une infraction, le maire, les adjoints ou les agents assermentés (PJ ; Gendarmerie ; DDT) doivent respecter la procédure en établissant un PV précis qui sera transmis au Procureur de la République qui jugera de l'opportunité des poursuites.

Selon l'infraction constatée, le maire peut prendre un arrêté interruptif des travaux pouvant aller jusqu'à la saisie des matériaux ou du matériel de chantier.

Le maire et ses adjoints conseilleront toujours au contrevenant de régulariser au plus vite sa situation en déposant une demande d'autorisation d'urbanisme, et le Procureur en sera informé.



© sylvain Pilpay - zsw.fr

## RANDONNÉES PATRIMOINE

Le **samedi 26 juin 2021** à Condé sur Vesgre

Dans le cadre de la journée du Patrimoine de Pays et des moulins, sur le thème : l'arbre, vie et usages. A 10 h, visite commentée du village de Condé et du verger communal.

Rendez-vous : parking de l'étang à Condé.

A 14 h, visite commentée en forêt.

Rendez-vous : parking du stade, rue des Brières à Condé.

Possibilité de participer à une ou aux deux visites, dans ce cas, prévoir un repas.

Renseignements et inscriptions : 06 03 51 19 23 ou [ame-conde@laposte.net](mailto:ame-conde@laposte.net)

Le **dimanche 27 juin 2021** à GRESSEY

L'OTPH propose un circuit de 7 km avec 2 départs : 8h45 et 9h15, durée prévue 3h15

Découverte du patrimoine de la commune avec visites et explications durant le trajet.

Cette randonnée est payante, 3 €/personne, gratuit pour les moins de 12 ans

Inscriptions à l'Office du Tourisme du Pays Houdanais 4 place de la tour à Houdan,

Téléphone 01 30 59 53 86

[contact@tourismepayshoudanais.fr](mailto:contact@tourismepayshoudanais.fr)

Cette randonnée vous aura ouvert l'appétit !

Vous pourrez réserver au restaurant **O'Délices à Gressey** au 01 34 94 79 90, sur réservation uniquement.

# MENEZ VOS TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE EN TOUTE SÉRÉNITÉ!

Avec l'accompagnement  
**Habiter Mieux**,  
un expert est à vos  
côtés, tout au long  
de votre projet.



Pour mes travaux,  
je fais confiance,  
je me lance!

Soliha : 01 39 07 78 51

[contact.yvelines@solihha.fr](mailto:contact.yvelines@solihha.fr)

+ d'infos sur [yvelines.fr/habiter-mieux](http://yvelines.fr/habiter-mieux)

Vérifiez l'éligibilité de vos revenus : [monprojet.anah.gouv.fr](http://monprojet.anah.gouv.fr)



**SOLIHA** Yvelines  
Essonne  
SOLIDAIRES POUR L'HABITAT



**Yvelines**  
Le Département

[yvelines.fr](http://yvelines.fr)



## LE BIEN VIVRE À CONDÉ SUR VESGRE

*Pourquoi aimons-nous vivre dans notre joli village ?*



Parce que nous avons la chance d'être dans un cadre verdoyant, naturel, sécurisant et confortable. Ces derniers mois, nous avons compris et apprécié le luxe d'avoir la chance de posséder un espace extérieur.

Cependant, nous sommes de plus en plus confrontés à des incivilités, à des comportements dangereux sur la voie publique, à des dégradations du mobilier urbain, des espaces verts et des végétaux. L'espace public est devenu un défouloir, et nous déplorons des comportements qui nous ont conduit à faire appel à la Gendarmerie car il en allait parfois de la sécurité de jeunes enfants. Il nous a fallu également gérer des violations de propriétés privées, faire intervenir les pompiers pour une suspicion d'incendie dans la maison de santé suite à l'utilisation de fumigènes par des «*plaisantins*».

Pris séparément, chacun de ces comportements ne serait pas inquiétant, il conduirait simplement à dialoguer pour rappeler les règles du bien vivre ensemble.

La multiplication des incivilités, leur coût pour la collectivité et ses administrés, les dégradations visibles dans notre village, le climat de tension qu'entraînent ces actes, ça n'est plus anecdotique.

Il faut en prendre conscience et ne pas trouver «*que c'est pas grave*» de saccager ou de laisser saccager notre environnement à tous.

***Nous sommes tous concernés.***